CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E56990** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2023**

ÉDITÉ LE **07/12/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/12/1996
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 17/12/1996
Capital : 600 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 410 195 291

Siret : **410 195 291 00043**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 13-29209V
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5680120504
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5680120504
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2022

Raison sociale : **YVROUD SAS**

12 RUE ARISTIDE BERGES
PARC D ACTIVITES
ARC ISERE
73220 AITON
Téléphone : 04 79 44 69 69 **Fax :** 04 79 44 69 70
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@yvroud.com

Responsabilité légale :
MARCEL JACQUES PRÉSIDENT / SERGENT NICOLAS DIRECTEUR

Effectif moyen : 80 **Tranche de classification :** EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2019
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.